



FÉVRIER
2023

LAMONTGIE



LAMONTGIE (P.-de-D.) — Allée des Platanes

cinq
Coll. Borne

SOMMAIRE

Édito du maire.....	3
<u>BILAN 2022</u>	
Travaux 2022.....	4-6
Budget 2022.....	7
État civil.....	8
Évènements 2022.....	9-11
<u>PROJETS 2023</u>	
Projets 2023.....	12-13
<u>ACTUALITÉS</u>	
Mobilisation face au projet de fermeture de classe - RPI Lamontgie/Les Pradeaux	14
Fourrière automobile.....	14
Agglo Pays d'Issoire.....	14
Population et élections.....	15
<u>ENVIRONNEMENT</u>	
SICTOM.....	16-18
Réduire et valoriser les déchets verts.....	19
Plateforme communale de dépôt des déchets verts.....	20
Dératisation / entretien des trottoirs / horaires éclairage public / ruches / frelons	21
<u>VIE DES ÉCOLES</u>	
SIVOM de la Vallée des Parcelles.....	22
École primaire de Lamontgie.....	23-24
École maternelle Les Pradeaux.....	25-26
<u>VIE DU COLLEGE</u>	
Collège Jules Ferry de Brassac-les-Mines.....	27
<u>VIES DES ASSOCIATIONS</u>	
Sapeurs Pompiers de Lamontgie.....	28
Comité des fêtes de Lamontgie.....	29
D'âges en âges.....	30-31
Les Enfants rois de la Vallée.....	32-33
La chorale Vallée de Chœurs.....	33
Les amis de l'Église de Mailhat.....	34
Gymnastique des Parcelles.....	35
Société de chasse des Deux Clochers.....	36
Rencontres et Traditions à Mailhat.....	36
<u>INFOS PRATIQUES</u>	
Horaires Mairie et Agence Postale Communale, numéros utiles.....	37
Locations des salles communales.....	38
Urbanisme.....	39
Répertoire entreprises et artisans.....	40

Comme 2022, cette année 2023 ne s'ouvre pas dans la légèreté et la sérénité.

Le climat social est tendu, sur fond de crise économique et énergétique. L'inflation pèse sur le pouvoir d'achat des plus fragiles.

Le virus du Covid est toujours présent, même si cette année nous avons pu retrouver des moments de partage et de convivialité.

Personne ne peut plus nier le désordre climatique et la sécheresse s'annonce déjà pour la période estivale. La gestion est difficile pour les communes où la végétalisation des centres-bourgs est vivement conseillée et très souhaitable mais où la mise en œuvre reste compliquée alors que l'arrosage sera cette année encore restreint. Les ressources en eau seront un problème essentiel dans les prochaines années.

La guerre en Ukraine se poursuit et ne semble pas devoir se terminer rapidement.

Le climat est donc plutôt anxiogène.

La commune se doit également de faire des économies car nos dotations seront vraisemblablement en baisse en 2023. Et localement, dans nos territoires ruraux, nous devons lutter sans cesse pour le maintien des services publics. Cette année, c'est la caserne des pompiers et l'école qui sont concernées. Après un premier projet porté par le SDIS 63, annonçant un redéploiement des casernes sur le département et une fermeture en journée du centre de Lamontgie, il apparaît qu'à ce jour, celui-ci reste finalement ouvert 24h/24. Pour combien de temps ?

Quant à l'école, après une inauguration en septembre 2022, qui avait ravi élus, habitants, parents d'élèves, enfants et enseignants, nous apprenions, il y a quelques semaines, que le RPI de Lamontgie/Les Pradeaux était concerné par une fermeture de classe ! Le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale nous informe devoir réduire le nombre de postes d'enseignants dans le Puy-de-Dôme et nos effectifs estimés pour la rentrée 2023 étant en légère diminution, nous nous retrouvons dans la liste des fermetures... Les enfants de nos écoles rurales ne sont pas favorisés. L'école est un maillon important dans leur éducation, leur culture, leur ouverture au monde. Nous avons essayé de leur offrir les meilleures conditions possibles.

Un autre volet est celui des finances publiques. Alors que l'État, la Région, le Département, la CAF nous avaient accordé des subventions, l'Académie nous annonce une fermeture six mois après l'inauguration ? Déstabilisant, incompréhensible. Nous avons mis en œuvre toutes les actions possibles, soutenus en cela par le Président de l'Agglo Pays d'Issoire, nos conseillers départementaux, notre conseillère régionale et notre députée. Les parents d'élèves sont très actifs. Mais il faudrait des inscriptions nombreuses d'ici septembre pour que la décision puisse être revue.

Malgré tout cela, il faut garder l'envie de faire des projets, profiter de jolis moments dans notre vie privée et au sein de la commune. Je me réjouis du succès de l'association « D'âges en âges », qui réunit les habitants pour les activités les plus variées. Merci à toutes les associations qui animent la commune et qui aident à garder le lien, la solidarité et le bien vivre ensemble.

Il est un peu tard pour vous présenter nos vœux au nom de tout le conseil municipal, mais vous accepterez que l'on vous souhaite tout de même une excellente année 2023.

Le Maire, Nadine HERBST

TRAVAUX 2022

1- FIN DE L'AMÉNAGEMENT EN TRAVERSE DE LA RUE DE LA COMBE (tranche n°1, de la rue du Clos à l'école) :

L'objectif était de conserver tous les arbres d'alignement, il a été retenu une voirie de faible largeur (4 mètres) avec un chemin réservé aux piétons, sens montant, répondant aux règles d'accessibilité.

Pour induire un plus fort abaissement des vitesses au droit de l'école, un plateau surélevé complète l'aménagement (limitation à 30 km/h). Un radar pédagogique sera installé très prochainement en début d'aménagement, près de l'école.

Concernant les stationnements, la commune a opté pour un mélange terre/pierre, choix évitant une minéralisation des espaces, délimité par des bordures métalliques, dispositif innovant peu perceptible. Enfin la collecte des eaux de ruissellement est assurée par des caniveaux à parements granités.

Cet aménagement (tranche 1) a fait l'objet d'un marché à groupement de commandes décomposé en deux lots (voirie et réseaux). Trois maîtres d'ouvrage ont participé au financement de ces travaux d'aménagement, à savoir :



Lot 1 réseaux (eau potable et réseau secs) :

- Agglo Pays d'Issoire : 30 901,93 € HT (28 %) ;
- Commune de Lamontgie : 53 362,33 € HT (48 %) ;
- Conseil Départemental 63 : 26 693,73 € HT (24 %).

Lot n°2 : Voirie - Montant des travaux 154 141 € HT réparti de la façon suivante :

- Commune de Lamontgie: 74 060.65 € HT (48 %) ;
- Conseil Départemental 63 : 80 080.35 € HT (52 %).

Tous les lots ont été attribués à l'entreprise Cymaro.

Travaux d'éclairage public :

- Commune de Lamontgie : 14 002,40 € H.T. (50 %) ;
- Territoire d'Énergie 63-SIEG : 14 000,00 € H.T. (50 %).

L'enfouissement des réseaux télécoms rue de la Combe a fait l'objet de la même opération que l'enfouissement de ces mêmes réseaux route d'Orsonnette, pour un financement global :

- Commune de Lamontgie : 14 210,50 € H.T. (78,20 %)
- Conseil Départemental 63 : 3 961,50 € H.T. (21,80 %)

BILAN 2022

Pendant la phase réseau, l'entreprise Cymaro a réalisé la réfection de la conduite d'adduction d'Eau Potable pour le compte du Syndicat Mixte de l'Eau.

Sur cette première tranche, l'éclairage LED a été installé afin de réduire la consommation d'énergie.

Les travaux ont été interrompus du 10 novembre 2021 au 21 février 2022 afin de permettre :

- au Syndicat Mixte de l'Eau de réaliser le remplacement du réseau d'adduction d'Eau Potable rue de la Combe entre l'école et la caserne des Pompiers ;
- à l'Agglo Pays d'Issoire de réparer le réseau eaux usées ;
- au Territoire d'Energie 63-SIEG de passer les câbles électriques.

Les travaux ont commencé le 13 septembre 2021 pour se terminer le 6 mai 2022.

2- INSTALLATION D'UNE ANTENNE-RELAIS : un spectacle surprenant et impressionnant :

Ce jeudi 5 mai, un hélicoptère « Superpuma » décolle du Stade de Lamontgie pour hélitreuiller en direction du site de « La Palle » les tubulaires qui constituent le pylône installé « Chemin de la Chaze ». C'est l'aboutissement du projet retenu dans le cadre du « New Deal » d'une antenne-relais sur la commune de Lamontgie, qui doit assurer une meilleure couverture en téléphonie mobile sur les sites de Lamontgie, Mailhat et Bansat. D'abord alimentée par un groupe électrogène, l'antenne sera desservie en électricité d'ici peu. Les quatre opérateurs, Orange, Bouygues, Free et SFR (chef de file) sont présents sur ce nouveau site d'émission.

Des réglages sont en cours afin d'harmoniser la couverture sur l'ensemble de la portée de l'antenne.

SFR versera à la commune un loyer de 500,00€ annuel.



3- TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DES LOGEMENTS COMMUNAUX :

D'une part, les portes d'entrée et les radiateurs ont été changé dans l'appartement communal rue de l'Huilerie.

Concernant les deux appartements rue du Puits des Chèvres, les deux portes d'entrée ont été remplacées, ainsi que les radiateurs dans l'un des deux appartements.

L'étanchéité a été reprise dans l'appartement de la place du Foirail.

4- REHABILITATION EN SALLE DE SPORT DU REZ-DE-CHAUSSEE DE L'ANCIENNE ECOLE :

L'ancienne salle de classe du rez-de-chaussée, place de la Mairie, a été réaménagée en salle de sport (dojo). Elle est ouverte au Comité des Fêtes pour son activité de cardio-boxing / boxe thai, aux enfants des écoles et à l'association d'âges en âges pour des cours de gymnastique douce.

La commune a pris en charge la démolition d'un mur qui séparait le préau et la salle de classe. Cet espace a été repeint grâce à l'intervention de la Mission Locale d'Issoire, que nous remercions. Le Comité des Fêtes met à disposition les sacs de frappe et les tapis de sol, et la commune a missionné la société SOCOTEC pour vérifier les points d'encrage des sacs de frappe. C'est ainsi un espace partagé qui offre plusieurs opportunités aux habitants et aux élèves.



5- DEMOUSSAGE DU TOIT DE L'EGLISE DE MAILHAT :

Les chéneaux nécessitent un démoissage périodique, qui a été réalisé cette année.

6- INSTALLATION DE TROIS NOUVEAUX ABRIBUS

Trois nouveaux abribus, financés par la Région ont été installés : Place du Foirail, route de Bansat et Circoux.



7- RACCORDEMENT DE LA COMMUNE A LA FIBRE OPTIQUE :

La fibre est en cours de déploiement sur l'ensemble de la commune de Lamontgie.

BILAN 2022

Budget 2022

Compte administratif 2021 :

Le compte administratif fait apparaître les dépenses et recettes réelles de l'année.

Fonctionnement :

Dépenses	Recettes
402 347,72 €	500 708,33 €
Excédent : 98 360,61 €	

Investissement :

Dépenses	Recettes
683 343,48 €	586 967,36 €
Déficit : 96 376,12 €	

Budget primitif 2022 :

Le budget primitif est l'acte de prévision et d'autorisation budgétaire voté au printemps.

Fonctionnement :

Dépenses (dont décision modificative 2022)		Recettes	
Charges à caractère général	126 623,00	Atténuation de charges	2 185,00
Charges de personnel, frais assimilés	158 400,00	Produits services, domaine et ventes	43 050,00
Atténuation de produits	16 000,00	Impôts et taxes	227 225,00
Autres charges de gestion courante	125 890,00	Dotations et participations	117 191,00
Charges financières	12 260,00	Autres produits de gestion courante	46 720,00
		Produits financiers	2,00
		Produits exceptionnels	2 800,00
TOTAL	439 173,00 €	TOTAL	439 173,00 €

Investissement :

Dépenses (dont restes à réaliser 2021)		Recettes (dont restes à réaliser 2021)	
Nouvelle Ecole	50 000,00	Nouvelle Ecole	243 825,00
Acquisition de matériel	21 500,00	Acquisition de matériel nouvelle école	5 760,00
Traverse	120 000,00	Traverse	79 060,00
Enfouissement réseaux secs	32 700,00	Enfouissement réseaux secs	1 390,00
Réfection Eglise	8 000,00	Acquisition matériel	630,00
Rénovation logements	20 000,00	Réfection Eglise	3 140,00
Emprunts	206 000,00	Rénovation logements	4 930,00
Autres immobilisations financières	6 700,00	Dotation FCTVA	160 000,00
Enfouissement La Combe	25 000,00	Excédents fonctionnement capitalisés	169 204,40
Aménagement ancienne école	5 000,00	Cautions	1 000,00
Traverse deuxième tranche	229 188,19	Enfouissement La Combe	3 960,00
Opérations de transferts	5 760,00	Taxe d'aménagement	500,00
Dépenses imprévues	17 000,00	Emprunts et assimilés	250 000,00
Solde d'exécution négatif reporté	216 551,21	Produits de cessions	40 000,00
TOTAL	963 399,40 €	TOTAL	963 399,40 €

Taux d'imposition des trois taxes 2022	Communal : Lamontgie
Taxe d'habitation	-----
Foncier bâti *	40,24%
Foncier non bâti	75,19%

* Depuis 2021, le taux de la part communale inclut celui l'ancienne part départementale du foncier bâti.

État civil 2022

NAISSANCES :

Milan SENNERÉ	né le 24 février 2022
Antoine CHALEMBEL	né le 3 juin 2022
Ambre THEVENET	née le 21 juin 2022
Leyna MARTIN	née le 21 septembre 2022
Gianna CHÈZE	née le 15 novembre 2022

Trois autres naissances ont eu lieu en 2022 pour lesquelles les parents n'ont pas souhaité d'information dans la presse.

MARIAGES :

Murielle DUGAND et Gérard FLEURET le 18 juin 2022
Magali VESSAYRE et Sébastien TONDEREAU le 25 juin 2022
Emilie HASNAOUÏS et Alexis BARRIER le 9 juillet 2022

PACS :

Marie-Noëlle DELSUC et Mathieu VAISSAIRE
le 21 décembre 2022

DÉCÈS :

Gisèle ROUSSAT née CHANTELAUZE	décédée le 1 ^{er} janvier 2022
Paul CLADIÈRE	décédé le 24 avril 2022
Angèle JARLIER née SOPPELSA	décédée le 29 avril 2022
Jean-Claude DANDURAND	décédé le 19 mai 2022
Roger GODEBY	décédé le 9 juillet 2022
Madeleine BESSON née BERARD	décédée le 18 septembre 2022

Évènements 2022

INAUGURATION DE L'ECOLE ET DE LA PREMIERE TRANCHE DE LA TRAVERSE RUE DE LA COMBE

« Education et mobilité douce », comme l'a titré La Montagne le 10 septembre 2022. Les élus et les habitants se sont retrouvés pour inaugurer l'Ecole « Les Platanes » et la Traverse du Bourg. C'est un aménagement rural et qualitatif qui mène en toute sécurité à cette nouvelle école toute en couleurs, et où les platanes ont été conservés.

Le but était d'offrir au RPI un établissement pratique et lumineux qui favorise l'envie d'apprendre.



En présence de Monsieur le Sous-préfet, de Madame la Députée, de Monsieur le Président du Conseil Départemental, de Madame la vice-Présidente du Conseil Régional, de Monsieur le Président de l'Agglo Pays d'Issoire, de Madame et Monsieur les conseillers départementaux, de Madame la Présidente du SIVOM de la Vallée des Parcelles, des élus du RPI et des communes voisines, du Président de la CAF du Puy-de-Dôme, a été dévoilée la plaque émaillée réalisée par Madame Hélène COMBRONDE.

L'architecte, Christelle CREGUT, a guidé les invités au sein de l'Ecole, où un apéritif convivial les attendaient.



INSTALLATION ORTHOPHONISTE

Nous avons accueilli Madame PERRON-RAFAT, qui s'est installée place du Foirail, dans un local communal, pour exercer son activité d'orthophonie.

CEREMONIES COMMEMORATIVES

Cette année, les cérémonies commémoratives du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre ont pu avoir lieu en présence du public, après deux années de restrictions liées à la situation sanitaire.



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre

MARCHE HEBDOMADAIRE

Au vu du manque d'affluence, les exposants n'ont plus souhaité se déplacer.

PLANTATION DE HAIES

La Fédération départementale des Chasseurs du Puy-de-Dôme a proposé des plantations de haies autour des parcelles, pour favoriser la biodiversité et l'agriculture. Le choix s'est porté, pour ce qui est des parcelles communales, autour du terrain derrière l'école rue de la Combe. De plus, des animations ont été proposées par une équipe pédagogique pour venir à la rencontre des enfants des écoles, et leur présenter l'intérêt de cette action. Les objectifs étaient de reconnaître les principaux arbres et arbustes, connaître la faune associée aux haies, comprendre les chaînes alimentaires... Les haies sont constituées d'espèces locales (petits arbustes fruitiers, cornouillers...), et ont été plantées le 2 février 2023. Les enfants ont participé et beaucoup apprécié cette journée.



ILLUMINATIONS ET DECORATIONS

Le sapin de Noël a été installé place du Foirail. Il a été décoré par les employés communaux et les enfants qui avaient fabriqué pendant trois mercredis un petit train de Noël et des décorations.



MARCHÉ DE NOËL :

Le mercredi 7 décembre, la commune a organisé son deuxième marché de Noël avec l'aide des associations. Malgré le froid, 25 exposants ont répondu présents. Le marché a été animé par la compagnie « K à part » et les danseurs de l'association « D'âges en âges ».

REPAS DES AINES ET COLIS DE NOEL

Après deux ans d'interruption liée à la crise sanitaire, nous avons renoué avec le traditionnel repas de Noël des aînés. Le restaurant Chaput de Sauxillanges a accueilli une trentaine de convives, le samedi 17 décembre. Un bon moment de convivialité.

Des colis de Noël ont été offerts aux personnes qui ne souhaitaient ou ne pouvaient pas assister au repas. 53 colis ont été distribués.

Cette année, le local a été privilégié : les colis ont été préparés par « Au poulet gourmand ». Le repas et les colis de Noël sont offerts par la commune, aux habitants à partir de 70 ans.



PROJETS 2023

ETUDES SUR LA DEUXIEME TRANCHE DE L'AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE RUE DE LA COMBE

Lors de l'inauguration de la première tranche de la Traverse rue de la Combe, Monsieur le président du Conseil Départemental a été sollicité concernant le projet d'aménagement de la deuxième tranche (de l'Ecole à la caserne des pompiers). Le Département reçoit de nombreuses demandes de la part des communes, et en raison de contraintes budgétaires, nous ne pouvons assurer que ce projet sera retenu dès l'année 2023.

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN EN JARDIN PUBLIC AVEC AIRE DE JEUX

La commune a fait l'acquisition d'un terrain de 3000 mètres carrés situé rue du Clos. L'objectif est de mettre à disposition des habitants un espace arboré, avec bancs, tables, terrain de pétanque, parcours vélo en rondins de bois pour les enfants, etc... Une étude est en cours avec l'architecte paysagiste du département.



Vue actuelle du terrain

ISOLATION, REFECTION APPARTEMENTS ET BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Cette année encore, afin de répondre à la nouvelle réglementation et pour limiter la consommation énergétique des locataires et améliorer leur confort, des travaux sont prévus dans les appartements communaux.

D'autre part, les toitures de plusieurs bâtiments communaux vont être reprises.

INSTALLATION PANNEAU INFORMATION LUMINEUX :

Un panneau d'information lumineux, éclairé par des LED, va être installé place du Foirail, afin d'améliorer la diffusion d'informations pratiques à la population.

CRITERIUM DU DAUPHINE

La deuxième étape du Critérium du Dauphiné qui partira de Brassac-les-Mines pour rejoindre La Chaise-Dieu passera par Lamontgie, le lundi 5 juin 2023.

DEFIBRILLATEURS

Grâce au groupement d'achat de l'Agglo Pays d'Issoire, la commune va faire l'acquisition de deux défibrillateurs, qui seront installés l'un place de la Mairie à Lamontgie, et l'autre devant la salle culturelle de Mailhat.

Candidature de Cluny et des sites clunisiens européens au patrimoine mondial de l'UNESCO

La commune de Lamontgie adhère depuis longtemps à la Fédération Européenne des Sites Clunisiens pour l'Église de Mailhat. Le patrimoine clunisien n'est pas encore inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour sa valeur et sa dimension universelle. Or, Cluny a été fondée en 909 ou 910 par Guillaume le Pieux, Duc d'Aquitaine. A partir de là, va s'établir sur toute l'Europe un grand réseau de prieurés et de petites abbayes, qui dépendront de la grande abbaye de Cluny. Aujourd'hui comme hier, parler de Cluny, c'est parler de l'Europe.

De 2017 à 2020, la Fédération a préparé et rendu possible cette candidature. Un dossier officiel a été déposé en 2021. Une enquête a été faite auprès des sites clunisiens, dont beaucoup sont classés ou inscrits.

Lamontgie comme Sauxillanges, dont dépendait Mailhat, ont souhaité faire partie de cette candidature.

Chauriat, Mozat, Volvic, Menat et Pont-du-Château sur le Puy-de-Dôme, Blesle, Lavoûte-Chilhac, Bournoncle-Saint-Pierre, Saint-Jean-Lachalm et Cussac-sur-Loire en Haute-Loire, s'associent également à cette candidature.

L'intérêt est très fort pour faire connaître notre commune et valoriser notre territoire.

États généraux de la Culture

Du 24 novembre 2022 au 2 juin 2023, l'Agglo Pays d'Issoire organise des rencontres qui s'adressent aux acteurs culturels porteurs de projets en restauration ou animation du patrimoine, lectures publiques, structures de diffusions et structures de pratiques artistiques.

Le président, Monsieur Bertrand BARRAUD, le Vice-président délégué à la Culture, au Patrimoine et à l'Enseignement Musical, Monsieur Lionel ARNAULT, le Conseiller délégué à la restauration du Patrimoine, Monsieur Philippe GARNAVAULT, et toute l'équipe du pôle culture et patrimoine, travaillent à la bonne avancée de ces consultations. Cette démarche débouchera sur une journée de restitution destinée aux acteurs concernés le vendredi 2 juin au château de Parentignat.

Le but est de valoriser toutes les actions du territoire et de les faire connaître au plus grand nombre.

MOBILISATION FACE AU PROJET DE FERMETURE DE CLASSE **RPI LAMONTGIE/LES PRADEAUX**

Le projet de carte scolaire présenté au mois de janvier 2023 par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), prévoit la fermeture d'une classe sur le RPI.

Afin de montrer leur désapprobation et leur inquiétude face à cette décision, les parents d'élèves et les élus ont menés plusieurs actions. Après un premier courrier au DASEN, un rassemblement a été organisé aux Pradeaux, ainsi qu'une manifestation devant la sous-préfecture d'Issoire, où une délégation a été reçue par Monsieur le Sous-préfet. Une entrevue a eu lieu entre le DASEN et Madame le Maire et de deux parents d'élèves élus.

A l'initiative de l'association des parents d'élèves, une manifestation a rassemblé 150 personnes à Lamontgie le 19 février dernier.

Malgré tous nos arguments, le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, qui s'est réuni le 22 février, a officialisé la fermeture d'une classe sur notre RPI, comme nous en a informé Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription d'Issoire.

Le seul espoir de réouverture de cette classe réside dans un nombre important d'inscriptions d'ici à la rentrée de septembre. Ainsi, nous invitons les parents concernés à procéder dès que possible à l'inscription de leurs enfants. Pour l'école maternelle des Pradeaux, il convient de prendre attache avec la direction à l'adresse mail suivante : 0630631U@ac-clermont.fr, en indiquant vos noms, prénoms, adresse mail et téléphone. Pour l'école élémentaire de Lamontgie, il convient également d'adresser un mail à l'adresse : ecole.lamontgie.63@ac-clermont.fr, ou de prendre contact par téléphone au 04.73.71.01.60.

FOURRIERE AUTOMOBILE

La commune de Lamontgie a signé début 2023 une convention de délégation du service public de la fourrière automobile municipale, concernant l'enlèvement, le gardiennage et la restitution des véhicules en situation de stationnement abusif ou gênant dument constaté.

AGGLO PAYS D'ISSOIRE

L'Agglo Pays d'Issoire s'est dotée d'un nouveau site internet dans lequel sont répertoriées les informations relatives à l'ensemble de ses services et compétences (habitat, logement, enfance-jeunesse, mobilité, maisons de service, maintien à domicile, urbanisme, culture, tourisme, eau et assainissement, ...) :

<https://www.capissoire.fr/>.

Les services de l'Agglo Pays d'Issoire sont également joignables au 04.15.62.20.00, ou au 20 rue de la Liberté 63500 ISSOIRE.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population de la commune a eu lieu du 20 janvier au 19 février 2022. Nous remercions Mireille CHEMINAT et Ingrid VERDIER-TOURRET, agents recenseurs, ainsi qu'Anne-Marie BAYOL, coordonnateur communal, pour la qualité de leurs travaux, ayant permis la bonne réalisation de cette campagne de recensement.

Parallèlement, en fin d'année dernière, l'INSEE a communiqué le chiffre de population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2023, à savoir pour la commune de Lamontgie une population municipale de 641 habitants.

Evolution de la population municipale depuis 2008 :

COMMUNE DE LAMONTGIE				
Année	2008	2013	2019	2023
Population municipale	554	620	639	641

Source : INSEE

ELECTIONS 2022

Elections présidentielles :

Les 10 et 24 juin 2022 se sont tenues les élections présidentielles. Pour la commune de Lamontgie, le taux de participation a atteint 79,21 % au 1^{er} tour, et 76,09 % au 2nd tour.

Elections législatives :

Pour la 4^{ème} circonscription du Puy-de-Dôme, dont fait partie Lamontgie, Madame Delphine LINGEMANN a été élue députée, le 19 juin 2022.

Le taux de participation pour la commune de Lamontgie a été de 54,66 % au 1^{er} tour, et de 51,35 % au 2nd tour.



Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et LAMONTGIE à l'œuvre pour une meilleure gestion des déchets !

Le compostage, une pratique en plein développement sur le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE !

En 2024, le tri à la source devra être généralisé sur tout le territoire français. Les déchets organiques, qui représentent 30 % du poids de nos bacs gris, ne pourront plus être collectés dans nos bacs à ordures ménagères. A cette date, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter les déchets organiques dans les ordures ménagères. L'échéance approche à grands pas !

Quelles sont les solutions à disposition des usagers ?



Le compostage individuel

Le S.I.C.T.O.M. propose aux usagers, depuis de nombreuses années, d'acquiescer des composteurs individuels. Si l'acquisition d'un composteur individuel vous intéresse, nous vous invitons à remplir et à nous retourner un bon de commande (disponible sur notre site internet).

Afin que la pratique du compostage soit accessible à tous, le S.I.C.T.O.M. équipe les communes en composteurs partagés. Au 31 octobre 2022, plus de **400 composteurs** partagés sont installés sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ! Vous pouvez vous rapprocher du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et de votre Mairie pour lancer cette opération dans votre quartier !



Le compostage partagé

On composte à LAMONTGIE !

29,31 % de foyers équipés en composteurs individuels

9 composteurs partagés installés



16.555 tonnes de déchets évités !

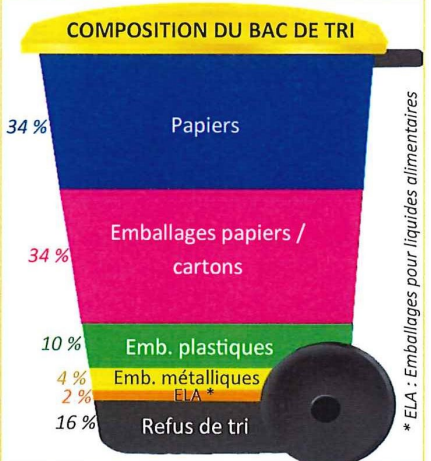
Le tri se simplifie. **100%** des papiers et des emballages vont dans le bac de tri.

De nouvelles habitudes de tri qui portent leurs fruits !

Depuis le 01 MAI 2021, les usagers ont de nouvelles habitudes de tri ! Dorénavant, plus de question à se poser, **TOUS les emballages vont dans le bac de tri !** En 2021, plus de 3 kg/hab/an d'emballages plastiques ont été collectés par rapport à 2019 !

STOP aux erreurs dans le bac de tri ! Seuls les papiers et les emballages sont admis. Les objets en plastique (arrosiers, jouets, bassines, pots de fleurs décoratifs...), les masques, le verre et les déchets verts ne sont pas à déposer dans le bac de tri. Ces erreurs de tri sont coûteuses pour la collectivité, dangereuses pour les équipes qui travaillent en centre de tri et génèrent des incidents sur la chaîne de tri.

Vos bacs sont trop petits ? Il suffit de téléphoner au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE pour réadapter la contenance de vos bacs.



Poursuite de l'optimisation des circuits de collecte

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, dans un souci de maîtrise des coûts et d'impact environnemental, cherche sans cesse à optimiser ses circuits de collecte tout en préservant la qualité du service.

Afin de s'adapter à l'utilisation réelle du service, certaines communes ont vu leur fréquence de collecte modifiée. D'autres communes seront concernées prochainement.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE au 04 71 50 32 92. Consultez également notre site internet : www.sictom-issuire-brioude.com et notre page Facebook !



ENVIRONNEMENT

A partir du 31 décembre 2023, le tri des biodéchets à la source deviendra obligatoire pour tous. Mieux vaut donc ne pas attendre et installer des composteurs individuels dans son jardin ou utiliser les composteurs partagés installés sur la commune. Les habitants peuvent retirer des seaux de compostage en mairie. A Lamontgie, le SICTOM a installé neuf composteurs, dont deux dans les cimetières communaux.



Rue du Docteur Coste



Route de Bansat



Mailhat



Rue de l'Huilerie



Circoux



Rue de la Combe



Seau de compostage



Place du Foirail



Consigne de dépôt des pots de fleurs une fois vidés



Cimetière de Lamontgie



Cimetière de Mailhat

ENVIRONNEMENT

MEMO TRI :



Les poubelles de recyclage, bleues ou jaunes, sont enlevées le vendredi matin, les semaines impaires.



Les poubelles ménagères sont enlevées le mercredi chaque semaine. Il est néanmoins envisagé pour le courant de l'année 2023 que cette collecte soit réalisée une semaine sur deux. Une information sera transmise aux habitants par le SICTOM pour avertir des modalités de ce changement.



CONTAINER VERRE INSTALLE A LA COMBE :

Un deuxième container à verres a été installé près de la salle polyvalente à Lamontgie.



PROJET DE REGROUPEMENTS EN COLONNES COLLECTIVES :

Afin de limiter les frais d'enlèvement des ordures ménagères, des « colonnes d'apport volontaire » vont être déployées sur l'ensemble des communes du SICTOM. Une information sera diffusée dans le courant de l'année 2023.

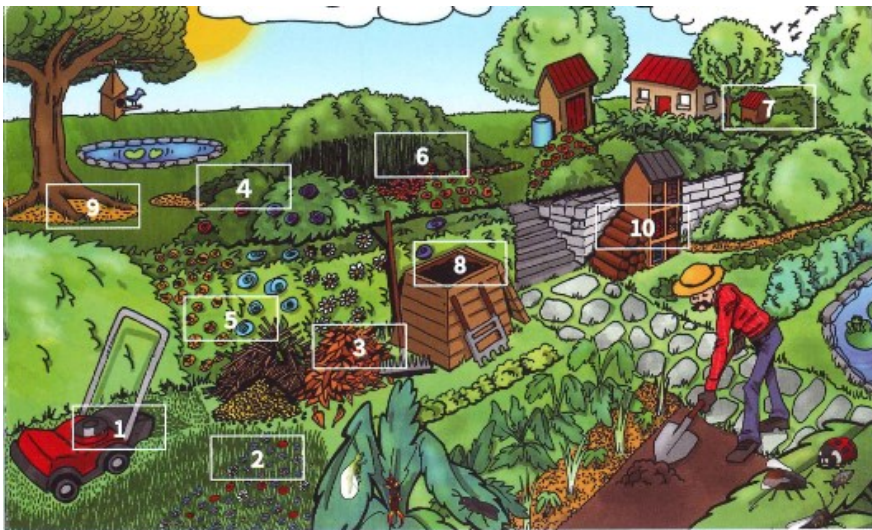


Réduire et valoriser les déchets verts

Souvent considérés comme des déchets à exporter, les résidus de tontes, les feuilles mortes et les branches peuvent être valorisés au sein même de nos jardins et participer à une gestion plus durable de nos espaces de vie.

Une gestion adaptée de nos déchets verts peut engendrer des économies tant financières que de temps passé à l'entretien du jardin.

Valtom et Fredon vous donnent 10 solutions simples et concrètes pour valoriser, réduire voire supprimer la production de déchets verts de votre jardin :



Les 10 fiches conseils

Où les trouver ?

- fredon.fr > Publications
- valtom63.fr > Publications > Réduction des déchets verts

Fiches "moins de déchets"

1	Mieux tondre pour tondre moins	Herbe
2	Des espaces entretenus sans tondre	
3	Mieux gérer les feuilles mortes pour ne plus les jeter	Feuilles mortes
4	Choisir des arbres et arbustes adaptés pour un entretien limité	Branches, résidus de taille
5	Mieux tailler les arbres et les arbustes pour réduire les résidus	
6	Gérer les déchets issus des espèces végétales envahissantes	

Je réduis
mes déchets verts
et je les récolte
efficacement

Fiches "trésors"

7	Déchets verts : des ressources à valoriser	
8	Fabriquer son compost : de la nourriture pour mes plantes	
9	Maintenir une couverture du sol pour le protéger, l'enrichir, ne plus désherber	
10	Installer des abris pour la faune utile à son jardin	

Je valorise
mes déchets verts
en Trésors

Pour réduire et valoriser les déchets verts, la commune de Lamontgie a mis en place :

- une plateforme de compostage partagée où les habitants peuvent venir déposer leurs branches et/ou récupérer du broyat ;
- le broyage des déchets avec l'aide du service de broyage de l'Agglo Pays d'Issoire ;
- Le paillage des plantes.

Plateforme communale de dépôt des déchets verts

Nos objectifs pour 2023 :

- une réorganisation de la plateforme de broyage pour une plus grande visibilité, des panneaux ont d'ors et déjà été implantés en ce début d'année. L'accès nécessite le code du cadenas d'entrée, à demander en mairie ;



- une taille raisonnée des arbres et arbustes déjà commencée à l'automne ;
- la tonte différenciée ;
- des haies sèches ;
- la plantation de végétaux mieux adaptés aux conditions locales et qui nécessitent moins de taille et d'arrosage.

Jérôme, notre employé communal, est formé sur ces nouvelles techniques. N'hésitez pas à le solliciter.

Le brûlage des déchets verts est interdit (passible de 450€ d'amende), nocif pour la santé, il génère des risques d'incendie, des troubles du voisinage ainsi que du gaspillage.

DÉRATISATION

Une campagne de dératisation a eu lieu dans le courant de l'année 2022 à Lamontgie, ainsi qu'à Mailhat.

Entretien et propreté des trottoirs



HORAIRES ECLAIRAGE PUBLIC

Par décision du Conseil municipal, l'éclairage est interrompu chaque nuit sur l'ensemble de la commune de 23h00 à 5h00, depuis le 1^{er} mai 2022. Cette réduction de la durée de l'éclairage nocturne vise à faire baisser la consommation d'électricité pour la commune. L'éclairage de l'extérieur de l'Église de Mailhat a été suspendu cet hiver.

RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**. Elle participe à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la connaissance de l'évolution du cheptel apicole, ainsi qu'à la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre, en ligne**, sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches, à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre.

FRELONS

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement :

Soit sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr ;

Soit en téléchargeant l'application mobile « **Frelon Asiatique** ».

SIVOM de la Vallée des Parcelles

Le SIVOM de la Vallée des Parcelles assure la gestion du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) composé des communes de Bansat, Lamontgie, Les Pradeaux et Saint-Martin-des-Plains.

Ce syndicat, créé en 1996, comprend deux écoles : l'école maternelle des Pradeaux, et l'école élémentaire à Lamontgie.

Le conseil syndical du SIVOM est composé de trois délégués par commune, dont le maire de chaque commune. La Présidente est Madame Annie MALORON, Maire de Bansat.

Le secrétariat est assuré par Véronique VIGNAL à la mairie de Bansat, le mardi de 16h00 à 17h30 ou sur rendez-vous au 04 73 71 00 34 ou par mail : mairie.bansat@wanadoo.fr.

Effectifs scolaires 2022 / 2023 :

- 42 élèves à l'école des Pradeaux sur deux classes, la directrice est Madame VULGLIANO,
- 83 élèves à l'école de Lamontgie sur quatre classes, le directeur est Monsieur ALLIGIER.

Le SIVOM prend en charge tous les frais liés à la scolarité des enfants, du personnel (actuellement sept agents) et du fonctionnement des écoles.

Une participation par habitant est versée au SIVOM par chaque commune. Pour l'année 2022 elle s'élevait à 110€ par habitant. Cette année le SIVOM a également financé l'achat d'un nouveau vidéo projecteur et d'un ordinateur portable. Il a également octroyé une subvention de 600€ à l'école de Lamontgie et 400€ à l'école des Pradeaux pour mener des projets et une participation de 300€ par école pour financer une partie du transport des sorties scolaires.

Chacune des écoles est dotée d'une **cantine** gérée par le SIVOM, qui a comme prestataire pour la confection des repas l'*Auberge du Tilleul à Saint-Martin-des-Plains*. Environ 90 enfants par jour fréquentent la cantine.

Les inscriptions se font à l'année ou à la période et également le vendredi de la semaine qui précède le jour du premier repas.

Une garderie est organisée pour accueillir les enfants dès 7h30 et l'après- midi jusqu'à 18h30. Il y a une garderie dans chaque école. Depuis le 1er janvier 2019 la garderie est passée sous la compétence de l'Agglo Pays d'Issoire.

Le tarif est en fonction du coefficient familial.

L'inscription se fait sur le portail famille : <https://enfancejeunesse.capissoire.fr/>

Pour tous renseignements, contacter : Mme Fabienne FROMAGE, responsable de secteur

Tel : 06 14 93 33 25 ou 04 46 37 10 60

Transport :

L'inscription au bus du RPI se fait en fin d'année scolaire pour l'année suivante et directement auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, <https://www.auvergnerhonealpes.fr>, qui assure la gestion des inscriptions et de la facturation aux familles. Le prix du transport, à la charge des familles, est fixé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il est variable selon le quotient familial.

Ecole primaire de Lamontgie

A l'école « Les Platanes », l'équipe pédagogique n'a presque pas changé par rapport à l'année scolaire 2022-2023. Elle est toujours composée de Mme PAUL (CP-CE2), Mme LOZE (CE1-CE2), Mme MAGNET (CM1) et M. ALLIGIER (CM2). Nous avons accueilli avec plaisir Mme FONT, enseignante, qui assure le complément de décharge du directeur M. ALLIGIER les jeudis, et Mme HUGUET Clémence qui effectue son service civique dans notre école.

Les 83 élèves mèneront cette année un projet « haies » avec la fédération départementale de chasse et la mairie de Lamontgie en vue d'une plantation de haies en continuité de la cour de récréation actuelle. Après l'intervention par un chargé de mission de la Fédération de chasse du Puy-de-Dôme sur le rôle et la biodiversité présente dans les haies, les enfants participeront par la suite aux plantations.

En ce début d'année, les élèves de CP-CE2 ont visité l'exposition " Transport & Nous : des abysses aux étoiles " de la Tour de l'Horloge à Issoire. Ils ont par la suite découvert l'architecture de l'abbatiale Saint-Austremoine et lu et emprunté des livres à la médiathèque René Char.



Les CP-CE2 à la tour de l'horloge et devant l'abbatiale d'Issoire

Les CE1-CE2 ont quant à eux découvert les vendanges avec Mme Catherine DUMORA, viticultrice à Lamontgie. Les enfants ont récolté du raisin puis fabriqué du jus de raisin qu'ils ont pu déguster.



Les CE1-CE2 font les vendanges

Dans le cadre de leur projet autour du monde, les CM1 ont pu se rendre au Rendez-vous du Carnet de Voyage à Polydôme le vendredi 18 novembre où ils ont pu rencontrer des auteurs et s'initier à l'élaboration de leurs futurs écrits.



La classe de CM1 au Rendez-vous du Carnet de Voyage

Les CM2 ont quant à eux inauguré « scolairement » le dojo mis en place par la mairie de Lamontgie et le comité des fêtes. Cette salle permettra aux enfants de l'école de pratiquer l'EPS en intérieur (notamment l'hiver) dans un milieu sécurisé et prévu pour ce genre d'activités.



La classe de CM2 dans la salle du dojo de Lamontgie

Bien entendu, d'autres activités seront proposées cette année en continuité des projets déjà initiés. L'école remercie la mairie de Lamontgie, le SIVOM de la Vallée des Parcelles, le comité de fête de Lamontgie et l'Association de Parents d'élèves qui, par leur investissement, permettent à tous les enfants de pouvoir bénéficier d'un contexte favorable aux apprentissages et d'acquérir une ouverture d'esprit tant culturelle que sportive.

École Maternelle Les Pradeaux

Depuis deux ans, l'école maternelle des Pradeaux est engagée dans des projets autour de l'environnement et du développement durable. Cette année avec la collaboration de plusieurs partenaires : Florence Chabrilat, une animatrice de la ressourcerie d'Issoire qui intervient une fois par mois, la mairie des Pradeaux, pour l'installation des carrés de jardin, d'un récupérateur d'eau, d'un composteur) et les parents d'élèves (dons de plants, bulbes et graines) les élèves s'initient au jardinage. **Ce projet intitulé « Jardin au naturel au fil des saisons »**, permet aux élèves de travailler la terre, semer, planter, pailler, arroser, récolter.... Cette activité permet de les responsabiliser, de les sensibiliser sur l'importance de l'environnement (utilité des plantes, de l'eau, des déchets...), et de les initier à la biodiversité.



Dans trois grands bacs, à raison de huit petits carrés chacun, les élèves cultivent des aromates, des fruits, des légumes et des fleurs. Pour partager les expériences vécues et les activités réalisées, un compte rendu mensuel avec photos à l'appui est réalisé avec les enfants puis glissé dans leur classeur d'apprentissage.

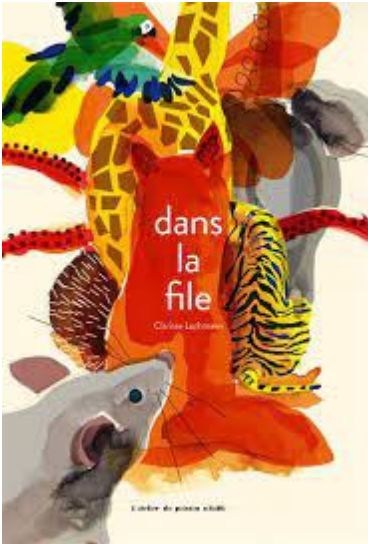
Pour compléter ces interventions, la classe des moyens fait « classe dehors » tous les vendredis matins :

Dans le jardin pédagogique de l'école, il y a des troncs d'arbre coupés pour s'asseoir et un composteur pour mettre les feuilles mortes que les élèves ramassent avec des râteliers. Depuis la rentrée de septembre, ils observent les petites bêtes avec des loupes, ramassent des « trésors » (glands, plumes, bâtons, coquilles d'œufs, morceaux d'écorce...). Ils font aussi des empreintes d'écorces ou de feuilles avec des craies grasses (arts visuels). Ils apprennent aussi à écouter les bruits environnants, observer la nature et son changement au fil des saisons, notamment le chêne et les plantations. Ils découvrent par le toucher des textures comme l'écorce rugueuse, la plume douce... De retour en classe, ils organisent les bâtons trouvés pour faire un grand nid, des soleils, des étoiles (orientation spatiale, graphisme, coopération), font des petits chemins de cailloux (motricité fine). Bientôt avec tous les glands ramassés, ils pourront faire des activités de numération, de grandeurs, de tri...



Venue d'une autrice/illustratrice :

Jeudi 13 octobre matin, **Clarisse Lochmann**, autrice/illustratrice pour enfants, est venue mener un atelier autour de la technique d'illustration à l'encre dans les deux classes. Elle leur a d'abord lu son livre « Dans la file ». Puis les élèves ont choisi un animal de ce livre pour le réaliser au crayon puis à l'encre.



Collège Jules Ferry de Brassac-les-Mines

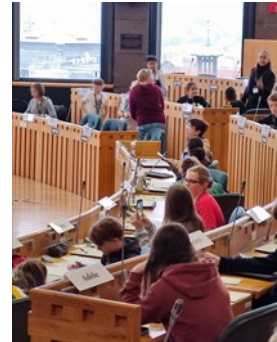
Promenade en images dans les actus du collège de Brassac-les-Mines, le collège de secteur pour la commune de Lamontgie :



Les 6^e passent une semaine au Lioran en janvier



Opération Nettoyons la nature et défis Ma petite Planète : tout le collège s'engage toute l'année pour le développement



Les élèves de 4^e élus au premier Conseil départemental des jeunes



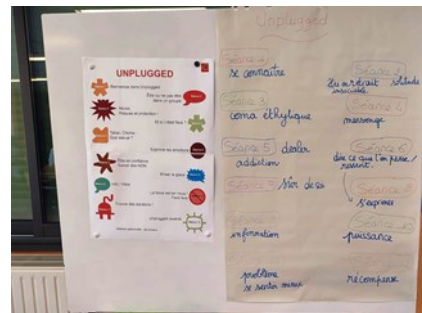
Les 4^e découvrent le fonctionnement de la justice en assistant à un procès en Assises au Tribunal de Riom



Opération Dix de conduite : les 3^e conduisent dans la cour !



Les deux classes de 5^e ont bénéficié du programme *Unplugged* contre les addictions, mené par deux enseignantes : remise des diplômes à l'issue des 12 séances !



Forum aéronautique *Ailes et Volcans* et ateliers orientation-prise de parole pour les deux classes de 3^e

A bientôt pour d'autres nouvelles : Club Japon, projet media et web radio en 4^e, spectacles et ateliers théâtre en 3^e, sorties à Vulcania, à Lemptegy, voyage en Allemagne... ça se passe au collège de Brassac !

Suivez nos actus sur l'ENT du collège : <https://jules-ferry-brassac.ent.auvergnerrhonealpes.fr/>

Sapeurs Pompiers de Lamontgie

Enfin !!!! L'année 2022, malgré la présence encore de ce satané virus, a été l'année du retour à la vie. En effet, l'amicale des sapeurs-pompiers de Lamontgie a pu reprendre ses activités avec l'organisation de ses traditionnelles manifestations :

- le bal et la buvette lors des feux d'artifice le 16 juillet ;
- le concours de pétanque de Bansat.

C'est avec plaisir que nous avons pu voir avec le succès de ces deux événements que les lamontgeois et les habitants des communes avoisinantes étaient enchantés de se retrouver. Rencontres, lien social et bonne ambiance sont essentiels dans nos vies et il est important de les faire perdurer dans ces instants toujours difficiles.

C'est aussi avec plaisir et émotions que nous avons pu remercier nos deux anciens, Jean-Claude Collange et Gérard Roussat, pour leur départ en retraite. Merci pour leur engagement pendant les si nombreuses années.

L'activité du centre, quant à elle, se maintient en 2022 avec des changements certains en 2023. D'abord une bonne nouvelle : le centre restera ouvert en journée pour vous apporter un secours dans les meilleurs délais. Le centre va aussi connaître de nouvelles missions avec des départs pour renfort pour épauler les centres de secours voisins.

La bonne tenue, les compétences et l'activité de nos sapeurs-pompiers ont donc quelque part été reconnues par nos supérieurs et maintenant il va falloir confirmer cela en continuant les formations et la disponibilité en journée mais aussi en recrutant du personnel.

Nous l'avons tous remarqué cette année, les catastrophes naturelles dans les Combrailles (où nous sommes intervenus plusieurs jours) ainsi que les feux de forêt dans le sud et en Gironde ont montré à quel point les sapeurs-pompiers volontaires étaient très importants dans le dispositif de sécurité civile.

Afin de répondre et d'assurer devant les défis qui se dressent devant nous pour les prochaines années, nous avons besoin de plus de personnel et nous devons renforcer notre effectif de 19 sapeurs-pompiers avec toutes les personnes de bonne volonté voulant s'inscrire dans une démarche d'entraide, de don de soi et de fraternité.

Vous avez envie de participer à la vie de nos communes,

Vous avez envie de connaître des expériences enrichissantes et valorisantes,

Vous avez envie de vous sentir utile,

Vous souhaitez assurer la sécurité de vos concitoyens, de vos amis, de vos familles, alors n'hésitez plus : devenez sapeurs-pompiers volontaires.

Vous avez entre 16 et 60 ans, vous pouvez nous rejoindre, vous pouvez acquérir des compétences qui vous serviront dans votre emploi et dans votre vie de tous les jours.

Venez nous rencontrer pour découvrir l'activité de sapeur-pompiers volontaire.

Merci à l'ensemble des habitants de la commune pour leur soutien, leur accueil et leur gentillesse tout au long de l'année. Merci à la municipalité de Lamontgie pour son soutien.

2023 doit être et sera une année particulière avec les 150 ans d'existence du centre d'incendie et de secours

Contact : cis.lamontgie@gmail.com

Comité des Fêtes de Lamontgie

Bonjour à tous,

Nous voulions commencer par tous vous remercier. Merci d'avoir participé à chacun, au bon déroulement de nos diverses manifestations. Merci d'avoir respecté les arrêtés de circulation et de stationnement.

Nous avons pu réaliser deux vide-greniers cette année, juin et septembre, qui nous ont permis de partager deux belles journées avec les exposants et les visiteurs.

Vos nombreux retours nous ont beaucoup touchés ! Aussi notre détermination nous a permis d'investir pour acheter de l'équipement. Nous sommes heureux de partager de tels instants avec vous !



La session sport a débuté le 6 septembre, cardio-boxing boxe thai, les mardis et jeudis, dans une ambiance que les adhérents définissent dynamique et chaleureuse. Nous sommes ravis de voir que notre investissement pour la salle de sport est apprécié par les enfants de l'école et les adhérents des associations. Nous remercions nos sponsors qui ont financé la protection du poteau central de la salle de sport, garage MOREL MOTRIO, 63500 Saint-Rémy-de-Chagnat.



Cette année encore malheureusement nous n'avons pu être présents au marché de Noël du fait de nos obligations professionnelles.

Pour 2023, nous souhaiterions renouveler la réalisation des vide-greniers, peut-être en proposer un en semi-nocturne (selon les retours et disponibilités des participants), proposer aussi un loto, renouveler une proposition pour nos enfants pour la fête d'Halloween ... Les enfants étaient enchantés cette année !



Nous sommes ravis de notre bilan et de nos projets futurs.

Nous devons reconnaître que la mise en place de ces manifestations représente un investissement personnel et collectif c'est pourquoi nous vous invitons à nous rejoindre et / ou à partager vos idées.

Contact : comitedesfeteslamontgie@outlook.fr

Les membres du comité

D'âges en âges

L'association poursuit sa route avec toujours pour objectifs d'animer nos villages, de créer du lien intergénérationnel autour d'activités diverses et d'échanger des savoirs dans la convivialité.

A ce jour, 150 membres bénéficient d'**ateliers gratuits** : gymnastique, danse en ligne, couture, informatique, pâtisserie, club de lecture, jeux de société ; et d'**ateliers payants** : théâtre, yoga et sophrologie (depuis le mois de septembre).

Hélas, l'atelier d'arts plastiques s'est arrêté car il n'y avait pas assez de participants ; les joueurs de belote et scrabble sont les bienvenus le mardi après-midi.

Des activités ponctuelles ont été mises en place :

- En septembre et octobre, Mme Nathalie MAURY diététicienne est intervenue dans le cadre du CLIC, pour animer des ateliers gratuits sur l'alimentation des personnes de plus de 60 ans.

- En novembre, Jennifer PARIS a animé 3 ateliers avec les enfants, sur le thème « Décorons notre village ». Les décorations ont été accrochées sur le sapin de Lamontgie.

- Deux ateliers de mosaïque conduit par Céline CADENEL artiste mosaïste, ont été organisés ; chacun est reparti avec son œuvre.

- L'association a participé au Marché de Noël de Lamontgie, le mercredi 7 décembre en proposant du vin chaud, des pains de Noël et des animations : la danse en ligne et les lutins de Noël.



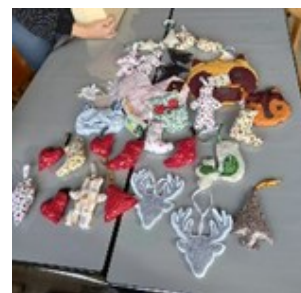
*Alimentaire
mon cher WATSON*



*Atelier
MOSAÏQUE*



*Décorons
notre village*



Atelier Couture



Marché de Noël



Petite Annonce

Nous recherchons toujours des bricoleurs pour fabriquer des boîtes à livres à installer dans nos villages.

L'atelier théâtre

L'atelier théâtre compte 10 membres originaires du territoire.

La troupe « Les Tribaladins » sous la direction de Monique COBO, animatrice et metteuse en scène, a joué son 1^{er} spectacle une pièce de Noël PIERCY « J'y croiX pas » à la Salle des Fêtes de Lamontgie le 11 juin, à la Salle du Strapontin à Issoire le 8 octobre, à la Salle Culturel de Brassac les Mines le 5 novembre au profit de la lutte contre le cancer, à la Salle des Associations de Bansat le 4 décembre.

Quelques dates à venir en 2023 : Perrier le 21 janvier, Les Pradeaux le 25 février, Madriat le 11 mars.

Le groupe théâtre enfants a donné une représentation en juin 2022 « L'Inspecteur TOUTOU »



Projets 2023 :

- Ateliers de **Zumba** adultes, ados, le mardi de 18h30 à 19h30, et les enfants le samedi de 10h30 à 11h30, à la salle polyvalente de Lamontgie ; atelier tricot 1 samedi sur 2 ; atelier mosaïque sur 1/2 journée ; atelier de cartonnage sur une journée ; rencontre avec une auteur : Elisabeth CHATENET ; sorties sportives et culturelles.

Pour terminer, nous remercions les communes de Bansat, Lamontgie et Saint Martin des Plains pour leur soutien financier et le prêt gratuit des locaux ; sans cela nous ne pourrions exister.

Pour nous contacter :

D'Ages en Ages
63570 LAMONTGIE
Partageons nos Passions

Adresse Mail : dagesenages@gmail.com

Présidente : Anne-Marie BAYOL	06 23 91 25 55
Vice-Présidente : Marie-Jo COL	06 80 33 51 15
Secrétaire : Françoise ROUVET	06 74 43 82 89
Secrétaire Adjointe : Isabelle GROSJEAN	06 47 19 02 97
Trésorière : Annie DESNIER	06 88 30 27 10
Trésorier Adjoint : Michel BARGETON	06 47 79 64 46

Association "Les Enfants Rois de la Vallée"



L'Association de Parents d'Elèves « Les Enfants Rois de la Vallée » a été créée en 1997. D'année en année, nous ne pouvons que constater une baisse de la mobilisation générale des parents lors des sollicitations de l'association et l'absence de nouveaux parents prêts à s'impliquer dans la vie de l'association. A chaque nouvelle année scolaire, plane le doute sur la mise en sommeil de l'APE. Ce ne sera pas pour cette année !

Le dimanche 4 décembre a eu lieu le traditionnel Marché de Noël aux Pradeaux. Ce fut une belle journée festive où petits et grands sont venus admirer les créations des élèves et des parents. Cet événement incontournable est aussi l'occasion de faire le plein de cadeaux et de se retrouver pour déguster un bon vin chaud ! Petite nouveauté cette année, le Père Noël est arrivé à poney ! La pluie a malheureusement écourté les balades à poney proposées aux enfants.

Nous remercions le petit noyau de parents fidèles qui a participé à la réalisation de magnifiques créations et a apporté son aide pour l'organisation de cette manifestation. Bravo aux enfants pour leurs talents créatifs !

Un grand merci également à nos partenaires : Au Poulet Gourmand, La P'tite Fabrique de Fleurs à Issoire, La Pitch'Nette au Breuil sur Couze, Intermarché Issoire et l'Ecurie du Grand Tertre.

Pour la deuxième année, l'association a tenu un stand à l'occasion du Marché de Noël de Lamontgie le mercredi 7 décembre.

Les bénéfices réalisés lors des manifestations apportent un soutien non négligeable aux équipes enseignantes du Regroupement Pédagogique Intercommunal Les Pradeaux / Lamontgie. La contribution annuelle de l'APE pour les écoles représente presque 5 000 €.

Pour l'année 2021/2022, cela a permis de financer :

- une participation au voyage scolaire des CM1/CM2 à Paris ;
- la sortie de fin d'année au Parc Animalier d'Ardes-sur-Couze pour les CP ;
- la sortie aux "Loups du Gévaudan" pour les CE1/CE2 ;
- deux sorties au Ciné Maternelle à Sauxillanges pour l'école des Pradeaux ;
- une sortie de fin d'année à la Ferme de La Mourelette à Montpeyroux pour l'école des Pradeaux.

Outre la dotation de 30€ par élève, l'Association offre également :

- un goûter de Noël distribué à chaque enfant des deux écoles ;
- un cadeau de Noël pour chacune des classes de l'école maternelle des Pradeaux et de primaire de Lamontgie (enveloppe fixée à 150€ par classe cette année) ;
- un cadeau de passage en 6^{ième} offert à chaque CM2.

Programme prévisionnel des prochaines manifestations :

- Disco crêpes, le vendredi 3 février aux Pradeaux ;
- Loto (date et lieu à définir) ;
- Kermesse, le samedi 24 juin à Lamontgie ;
- Concours de pétanque, le dimanche 2 juillet à Bansat.

Nous remercions très sincèrement :

les parents membres actifs fidèles qui répondent présents pour l'organisation des manifestations.

l'Association "Les 4 saisons" de Lamontgie pour son don de 998€ à l'APE.

les équipes enseignantes des écoles et le personnel du SIVOM pour leur collaboration étroite avec l'association.

les 4 communes du RPI pour leur soutien plus que nécessaire à l'association avec le prêt des salles et les subventions accordées.

Au nom de l'APE « Les Enfants Rois de la Vallée », merci à tous pour les enfants des écoles du RPI Les Pradeaux / Lamontgie !

Prenez soin de vous et à bientôt sur une prochaine manifestation !

Les Membres du Bureau

Contact : Céline Planche (07.61.82.15.89)
Gwenaëlle Perron-Rafat
Co-Présidentes de l'Association.



La chorale « Vallée de Chœurs »

La Chorale a fonctionné de septembre 2021 à juin 2022. Le concert de fin d'année n'a pas pu avoir lieu suite à la blessure du chef de chœur. Hélas, depuis le covid, beaucoup de choristes ont délaissés les bancs de la Chorale ; et le chef de chœur, à la rentrée de septembre 2022, a fait le choix de partir pour d'autres horizons.

L'année 2023 représente ainsi une transition, dans l'attente de l'arrivée d'un nouveau chef de chœur.

La présidente, Nadine HERBST

Association des Amis de l'église de Mailhat

Cette année 2022, l'association a repris normalement ses animations culturelles avec 4 concerts originaux qui ont connu un bon succès :



Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4

Dimanche 10 juillet (photo 4) : Concert du chœur de femmes de Méditerranée « Voy'elles » dirigée par Isabelle Morelli.

Vendredi 19 août (photo 1) : Concert du Trio des Ames vagabondes : Musique du monde (une vingtaine d'instruments), entre Celtique, Klezmer, de l'est, des Balkans de l'Afrique et des compositions originales.

Dimanche 11 septembre (photo 2) : Concert par l'ensemble choral du Petit Solstice dirigée par Catherine Chabrut-Pullini avec des œuvres de Delibes, Verdi, Donizetti, Rossini, Tchaïkovski.

Samedi 1er octobre (photo 3) : Concert vocal et instrumental du « Rallye trompes de chasse des Volcans » de Volvic.

Le 15 août, la messe patronale a pu être célébrée cette année dans l'église devant une nombreuse assemblée, et a été suivie du traditionnel apéritif et de la vente de brioches. Pendant toute l'année, mais particulièrement l'été, il y a de nombreux passages de randonneurs et de pèlerins du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle qui viennent visiter notre église romane.

L'association a participé aux marchés de Noël 2021 et 2022 par le prêt de matériel et la confection du vin chaud. Le programme de l'année 2023 est en cours d'élaboration.

La présidente Isabelle GROSJEAN

Gymnastique des Parcelles

SPORT, SANTÉ, BIEN-ÊTRE, POUR TOUS !



L'objectif du club est de proposer des activités physiques et sportives de loisir et de bien-être, permettant d'améliorer sa condition physique tout en se faisant plaisir. Une pratique régulière permet de se maintenir en forme et de bonne humeur.

Les cours de gymnastique ont lieu le mardi de 11h00 à 12h00, le jeudi de 9h30 à 10h30 et de 11h à 12h (gymnastique douce), le vendredi de 19h30 à 20h30, à la salle des fêtes ou au dojo de la salle des associations de Lamontgie, à la salle des associations de Bansat les mois d'hiver.

Au programme des cours de gymnastique : renforcement musculaire, entretien abdos / taille / fessiers / cuisses, étirements, gainage, équilibre, coordination, assouplissements, travail avec différents supports (médecine-ball, bâtons, cordes à sauter, ...).

Le club propose une activité active et sympathique : la marche nordique, les sorties ont lieu les lundis de 9h à 13h.

La marche nordique est un sport - loisir qui a un effet très bénéfique sur la condition physique, renforce l'équilibre, favorise la souplesse des articulations et développe les capacités respiratoires.



Lors de l'Assemblée Générale du 21 octobre 2022, le projet de fusion avec l'association d'Agés en Agés a été voté à l'unanimité des personnes présentes.

Société de Chasse Des Deux Clochers

La municipalité a confié aux chasseurs un local entièrement rafraîchi par leurs soins. La société est reconnaissante aux élus et aux bénévoles qui ont participé à sa rénovation.

Afin d'améliorer la sécurité de tous, la Fédération de Chasse du Puy-de-Dôme a organisé, en juillet, des formations suivies par de nombreux pratiquants.

Elle a, aussi, mis en place des aides pour la réimplantation de haies.

La plantation des haies a eu lieu le jeudi 2 février 2023. Nous remercions les agriculteurs, Messieurs SAUVAT et COLLANGE, qui ont bien voulu planter ces haies sur leurs propriétés. Au total, 800 mètres ont été plantés, ce qui représente plus de 1990 arbustes, issus de plants locaux.

Le Président, Bernard Lejeune
06 08 47 20 31

Association Rencontres et Traditions à Mailhat

Cette année les projets et les rencontres ont été réalisés.

Comme une association de quartier les manifestations sont organisées pour les habitants du hameau, leur permettant ainsi de se retrouver et d'échanger.

Pour la quatorzième année une brocante sera organisée, elle aura lieu :
dimanche 17 septembre 2023.

Le Président, Gérard Prieur

Infos pratiques



Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi, mardi et mercredi : 8h00 à 12h00

Jeudi : 13h30 à 17h30

Téléphone : 04.73.71.00.81

Adresse mail : mairie.lamontgie@wanadoo.fr

Permanence du Maire : le mercredi matin de 10h00 à 12h00, et sur rendez-vous

Présence d'un adjoint : le lundi matin, le mercredi matin, et sur rendez-vous

Horaires de l'Agence Postale Communale :

Lundi : 8h00 à 12h00 (8h00 à 12h30 à partir du 3 avril 2023)

Mercredi : 8h00 à 12h00

Jeudi : 14h30 à 17h30

Vendredi : 13h30 à 17h30 (13h30 à 17h00 à partir du 3 avril 2023)



Téléphone : 04.73.55.09.68

Afin de faciliter la distribution du courrier, il est rappelé qu'il est nécessaire de s'équiper d'une boîte aux lettres normalisée, de faire apparaître bien en évidence le numéro de l'habitation, le nom et le prénom de tous les résidents. De même, une sonnette en état de marche facilite la remise de courrier ou de colis contre signature.

Numéros utiles :

Agglo Pays d'Issoire	04 15 62 20 00
Sous-préfecture d'Issoire	04 73 89 07 76
ADMR Sauxillanges (association du service à domicile et à la personne)	04 73 96 87 96
CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique)	04 73 89 67 38
Mission Locale	04 73 89 05 85
Centre des Finances Publiques d'Issoire	04 73 89 76 00
Déchetterie Brassac	04 73 54 23 48
Voirie Départementale	
DDT VAL D'ALLIER	04 73 55 05 52
SOS Animaux, Le Broc	04 73 71 62 43 ou 06 13 28 08 95
Gendarmerie de Brassac-les-Mines	17 ou 04 73 54 08 88
SAMU	15
POMPIERS	18
URGENCES (à partir d'un portable)	112
ENFANCE MALTRAITÉE	119
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES	39 19

Location des salles communales

Salle polyvalente de Lamontgie :

Pour les habitants de la commune :

- 100€ du 1^{er} avril au 31 octobre
- 120€ du 1^{er} novembre au 31 mars

Pour les personnes extérieures à la commune :

- 280€ du 1^{er} avril au 31 octobre
- 300€ du 1^{er} novembre au 31 mars

La caution pour la location de cette salle est de 300€, et la caution liée au ménage de 100€.

Salle de Mailhat :

- 60€ du 1^{er} avril au 31 octobre
- 80€ du 1^{er} novembre au 31 mars

La caution pour la location de cette salle est de 250€, et la caution liée au ménage de 80€.

Salle du Foirail :

- 30€
- Prêtée à titre gracieux pour les réunions d'associations

La caution pour la location de cette salle est de 250€, et la caution liée au ménage de 80€.

Pour toutes les salles, les clés sont remises après l'état des lieux d'entrée et rendues après l'état des lieux de sortie.

URBANISME

Ci-dessous un rappel sur les autorisations d'urbanisme à solliciter selon le type de travaux envisagés :

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Tuiles (réfection de toitures) : **DP**
Avent, préau

- < 5m² : aucune formalité
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement d'espace en espace d'habitation

- < 5m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20m² : **DP**



DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAN PIED (BETON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelque soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20m² : **PC**



PANNEAUX SOLAIRES PARABOLE VELUX
DP

VERANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5m² : aucune formalité
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

GARAGE

- < 5m² : aucune formalité
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

PISCINE

- < 10 m² : non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100m² ouverte : **DP**
- < 100m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

FACADE RAVALEMENT
DP

CREATION FENETRE
DP

CABANE BOIS OU BETON

- < 5m² : aucune formalité
- < 20m² : **DP**
- > 20m² : **PC**

PORTAIL
DP

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

* si ces travaux modifient les structures porteuses du bâti, un PC est nécessaire. Si ils s'accompagnent d'aménagement d'espaces en espaces habitables de plus de 20 m², un PC est nécessaire

Les imprimés sont téléchargeables sur Service-Public.fr



Au Fil de la Couventière

Couture, retouches, repassage, etc...

Françoise CLADIÈRE

Rue de la Combe
63570 LAMONTGIE
04 73 71 709

Frédéric FEYFANT



Électricité Générale
Climatisation

Neuf Rénovation

6 rue des Varennes
Mailhat
63570 Lamontgie

04.73.71.02.61
06.38.18.42.09
fred.feyfant@yahoo.fr



SAS TOURNAIRE PERON

CHARPENTE COUVERTURE
ZINGUERIE

9 Rue de champagnades
63570 LAMONTGIE
Tel: 0642655882 ou 0621928408
Contact: sastournaireperon1@orange.fr

LE BON SERVICE
C. Roulet

MULTI SERVICES - NEUF ET RESTAURATION
Tous travaux : petite maçonnerie,
plâtre, peinture, petite électricité,
carrelage, petite plomberie

11, place de Rougeat
63570 LAMONTGIE
06 69 42 09 42
cyril.roulet@orange.fr

Extermination Nuisibles Auvergne



07 68 89 94 52

WALRIS Déco Concept

Décoration-Conseils-Conception
Feng Shui Occidental

Jennifer PARIS

Décoratrice d'Intérieur
Consultante en Feng Shui Occidental



06 25 02 06 26

walrisdc@gmail.com

www.walrisdecoconcept.com

Aleahorse Bijoux
Bijoux en fil d'aluminium et pétales polymère

Sabine Schwan
Lieu-dit Circoux
63570 Lamontgie

06-32-50-45-61
sabschwana@yahoo.fr

Retrouvez-moi sur facebook !

Chez Laurent
BURGER - CROQUE - SALADE

Pour toutes réservations,
commandes ou informations :
06 82 59 24 31

Retrouvez-moi aussi sur
LoloTraiteur



Fée main par Blandine

Blandine Bousset
1 chemin du Clos
63570 LAMONTGIE
06.69.04.73.89
@ : feemain.parblandine@gmail.com
Internet : feemain.parblandine

Au Poulet Gourmand
ARTISAN
RÔTISSEUR | CHARCUTIER | TRAITEUR

Retrouvez-nous sur le marché d'Issoire le samedi
et sur le marché d'Aubière le dimanche

Infos et réservations : 06.62.28.55.59

VALETTE Philippe
Menuiserie / charpente / couverture
Circoux
63570 Lamontgie
tel/port 06 10 44 01 27
Mail valettephilippe63@gmail.com

...ma tribu à moi...
Peinture sur porcelaine & Créations textile et laine
Sylvie Olivier
63570 Lamontgie - 07 81 08 65 00
matribuamoi@orange.fr
matribuamoi

COIFFURE michelle MALGUY

04 73 71 06 32

Lot. Les Blanchés
63570 LAMONTGIE
N° SIRET 377 754 817 RM 630

**MAÇONNERIE, NEUF ET
RENOVATION**

ALEX PERRIER

06-89-44-90-21
12 chemin du plot
63570 Lamontgie
alex.perrier01@outlook.fr

DECHANCE François
CHAPELLIER

Rue de Bansat
63570 LAMONTGIE

Tél. : 04 73 71 06 26
Port. : 06 68 04 85 92

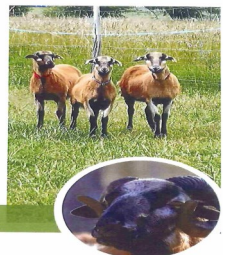


POURQUOI VOUS ALLEZ ADORER
LOUER NOS BRÈBES ?

- Pas de bruit, pas de pollution
- Fertilise naturellement vos sols
- Donne une dimension écologique à vos activités

INTACT
ypture63@efr.fr
71 39 85 37

Rejoignez-nous sur facebook
@ecopature63



Mail : egrappille@gmail.com

CRAN
NIEGO
MOISKO
GIURI

100% viande française
groupes 100%
sans additifs

L'Appellation

BATI PEPITO
PLAQUISTE PEINTRE CARRELEUR

DE ALMEIDA José
3 Chemin de la Croix de Lorette
Circoux 63570 Lamontgie
Tel : 06 66 93 20 07
circoux63570@gmail.com

Coiffure Agnès
Coiffure mixte à
domicile
Coupe, couleur,
mèches, permanente
Agnès RIGOLET
06 60 06 09 83
6 Place du Réveillon
63570 LAMONTGIE

Ingrid LAQUIT - Élevage de chevaux et autres équidés, rue de la Combe 63570 LAMONTGIE
Professionnels résidant sur LAMONTGIE, dont le siège social de leur entreprise est extérieur :
Institut by VP, 28 rue du Ponteil 63500 ISSOIRE, Tel 04.73.89.50.74
La petite Fabrique, 36 bd Albert Buisson 63500 ISSOIRE, Tel 09.83.39.78.57
Atelier Auvergnat, biscuiterie Saint Rémy de Chagnat, Tel 04 73 55 93 46
Mtacom, 18 rue Valette 63120 COURPIERE, Tel 06 45 16 53 99
Pour l'élaboration de cette page, nous avons essayé de contacter tous les artisans de la commune dont nous avons connaissance. Nous ne pouvons malheureusement pas garantir l'exhaustivité de ce répertoire.